

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Séance du 4 juillet 2024

N°24-07-24

Date de la convocation
26 juin 2024**L'an deux mil vingt-quatre
et le quatre juillet**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi salle du Conseil sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M Frédéric GIRODET, Mme Odile PRADIER, M Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M Jean FERNANDES, M André MOLLE Adjoint, Mme Pamela MARODON, M Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués, Mme Véronique MAURIN, Mme Mélanie PICHON, M Jean-Paul MASSARDIER, M FOULTIER Benjamin, Mme Emilie MASSARDIER, M David CHAUDIER, M Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M Patrice FRANÇON Conseillers Municipaux

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN qui a donné pouvoir à Mme Odile PRADIER
Mme Arlette CHAPELLON qui a donné pouvoir à M Joseph BUGNAZET
Mme Chrystelle BERTINELLI qui a donné pouvoir à Mme Dominique COLOMB,
M Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à M André MOLLE
Mme Maryline MOUNIER qui a donné pouvoir à M Alain MONDON

Absents excusés sans pouvoir

Mme Anne VINSON

Mme Mélanie PICHON a été nommée secrétaire de séance

Objet : Adhésion nouvelles communes au Syndicat Intercommunal de Capture des Carnivores Domestiques Errants

Monsieur Le Maire informe que par courrier en date 16 Avril 2024, le Président du Syndicat Intercommunal de Capture des Carnivores Domestiques Errants demande au conseil municipal de se prononcer sur l'adhésion des communes de Saint-Romain-les-Atheux, de Saint-Régis-du-Coin et de Jonzieux au SICCDE.

Monsieur Le Maire précise que le bureau du Comité Syndical du 13 Avril 2024 du SICCDE a accepté ces candidatures et invite les communes adhérentes à se prononcer.

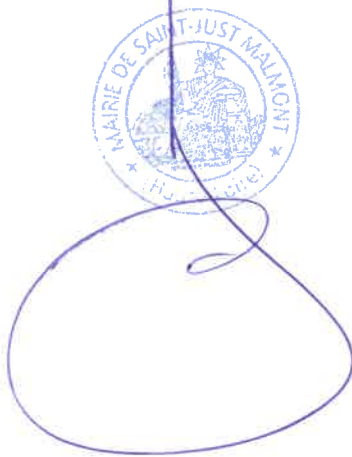
AR Prefecture043-214302051-20240704-DCM240724-DE
Reçu le 11/07/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** l'adhésion au Syndicat Intercommunal de Capture des Carnivores Domestiques Errants des communes de Saint-Romain-les-Atheux, de Saint-Régis-du-Coin et de Jonzieux
- **DE DONNER POUVOIR** à M. Le Maire de transmettre cette délibération à Monsieur Le Président du SICCDE en mairie de SAINT JEURES.

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits
A Saint Just Malmont, le 4 Juillet 2024

Le Maire,
Frédéric GIRODET



La secrétaire de séance
Mme Mélanie PICHON

A blue ink signature of Mme Mélanie Pichon, written in a cursive style.

AR Prefecture

043-214302051-20240704-DCM240724-DE
Reçu le 11/07/2024